



Fimalac

**INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS
DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Fimalac indique qu'au 31 août 2009, le nombre total de droits de vote théoriques était de 53 912 492, le nombre de droits de vote exerçables était de 52 367 946 et le nombre d'actions composant le capital était de 31 091 097.